

# GRÈVE FEMINISTE SOLIDARITÉ



## 8 MARS - JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES UN JOUR DE TOUS LES COMBATS, UN COMBAT DE TOUS LES JOURS

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, n'est ni une fête ni une simple date symbolique. C'est une journée de lutte pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, pour les droits sociaux, professionnels et humains. Si une grande majorité des employeurs publics obtiennent une note de 75 ou plus à l'index égalité, ce dernier continue de ne pas prendre en compte l'ensemble des réalités vécues par les femmes et les hommes au travail.

De l'argent, il y en a ! Malgré les attaques de l'État sur le budget des collectivités par une baisse de 2 milliards, malgré le refus du gouvernement de faire contribuer les ultra-riches par la taxe Zucman... de l'argent, il y en a ! Oui, mais pour se préparer à la guerre avec l'augmentation du budget des armées et le

financement d'un porte-avion à 10 milliards d'euros, pour préparer la jeunesse via le nouveau service militaire... Macron et ses gouvernements ont choisi de faire la guerre à de possibles ennemis qui ne sont en rien les inégalités. Dans la fonction publique, cette journée met en lumière des inéga-

lités persistantes, particulièrement criantes dans les secteurs fortement féminisés comme celui de la petite enfance.

### LA PETITE ENFANCE : UN SECTEUR ESSENTIEL, INVISIBILISÉ ET DÉVALORISÉ

Crèches, haltes-garderies, écoles ou établissements publics : la petite enfance repose quasi exclusivement sur le travail des femmes. Assistantes maternelles, agentes territoriales spécialisées des écoles maternelles (ATSEM), auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants... Ces professionnelles assurent chaque jour

l'accueil, le soin, l'éveil et la sécurité des enfants. Leur rôle est fondamental pour la société tout entière. Pourtant, ce secteur reste parmi les plus mal reconnus : **bas salaires, carrières hachées, temps partiels imposés, pénurie de personnel, conditions de travail dégradées.** Cette dévalorisation n'est pas un hasard. Elle repose sur une logique sexiste profondément ancrée : parce que ces métiers sont exercés par des femmes, ils seraient « naturels », donc moins qualifiés, donc moins payés. La CGT le dit clairement : **c'est inacceptable.**

### INÉGALITÉS PROFESSIONNELLES : LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

Dans la fonction publique, les femmes représentent une majorité des agent-es mais elles subissent toujours des inégalités salariales, un accès plus limité aux postes à responsabilités et une précarité accrue. Dans la petite enfance, ces inégalités sont aggravées par :

- des grilles indiciaires non revalorisées;
- un manque de reconnaissance des qualifications et « oublié-es du Ségur »;
- des conditions de travail dégradées;
- une exposition accrue aux troubles musculo-squelettiques et aux risques psychosociaux;
- une difficulté à concilier vie professionnelle et vie personnelle, en cause les horaires de travail, l'annualisation...

La crise sanitaire a pourtant démontré combien ces métiers étaient indispensables. Les applaudissements ne remplacent ni les recrutements, ni les revalorisations salariales, ni l'amélioration des conditions de travail.

### POUR LA CGT, L'ÉGALITÉ PASSE PAR DES DROITS CONCRETS

Bien qu'en France, la situation pourrait ne pas apparaître comme préoccupante en matière d'égalité des droits, la communication étatique et la montée des idées d'extrême

**45 %**  
des mères  
isolées vivent  
sous le seuil  
de pauvreté



**40 %**

des femmes ont une  
retraite incomplète



droite masquent la réalité. Il est clair qu'abolir la loi sur le port du pantalon à Paris en 2013, constitutionnaliser l'IVG en 2024 et, dernièrement, abolir le devoir conjugal sont des avancées mais ces actions sont des « coups de com » à bas coût. Rappelons que les femmes gagnent en moyenne **plus de 13 % de moins que les hommes dans la fonction publique**, occupent majoritairement des emplois précaires, subissent davantage le temps partiel imposé et assument encore l'essentiel du travail domestique et parental. Elles sont aussi les premières exposées aux violences sexistes et sexuelles, y compris sur leur lieu de travail. L'égalité femmes-hommes ne se décrète pas, elle se construit par des choix politiques forts. Cela implique notamment :

- une revalorisation immédiate du point d'indice et l'effectivité de l'égalité salariale;
- une revalorisation des grilles indiciaires des métiers à prédominance féminine;
- le recrutement de personnel et la titularisation des contrats précaires;
- la lutte contre les temps partiels imposés;

- de véritables politiques de prévention des risques professionnels;
- l'égalité d'accès à la formation et à l'évolution de carrière.

Défendre les droits des femmes, c'est défendre des services publics forts, accessibles à toutes et tous, et respectueux de celles et ceux qui les font vivre.

**Le 8 mars, nous ne demandons pas des fleurs, nous exigeons des droits et des moyens.**

